

# IMPÔTS

L'office des impôts sait presque tout de nos finances 4

Pilotage difficile: l'échec des réformes fiscales écologiques en Suisse 12

Meilleure redistribution: pourquoi taxmenow aime payer des impôts 14

Le magazine pour un usage différent de l'argent

# moneta

en  
ligne  
sur  
moneta.ch

#1 2024



- 4 «Cadeau de Noël: 2,5 millions»
- 7 Le rêve d'un État minimal
- 8 «L'injustice actuelle plonge ses racines dans le colonialisme»
- 10 Le système fiscal suisse
- 12 Difficile de sauver le climat avec des taxes
- 14 Dépasser la polémique sur la «jalousie»

## EXCLUSIVEMENT SUR MONETA.CH

Le prix de la civilisation:  
petite histoire de la fiscalité  
[moneta.ch/histoire-impots](https://moneta.ch/histoire-impots)

«La taxe d'incitation est impopulaire justement à cause de sa grande transparence»  
[moneta.ch/impots-ecotaxe](https://moneta.ch/impots-ecotaxe)

## LES PAGES DE LA BAS

- 16 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

## EN PERSONNE

- 24 Nora Saratz Cazin:  
Des impôts pour la vitalité

## moneta #1-2024

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw) et Simon Rindlisbacher (sr)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf), Scarlett Palmeri (sp), Dominique Roten (dr), Katrin Wohlwend, (kwo)

Rédaction en ligne Scarlett Palmeri

Traduction Sylvain Pichon, Dominique Roten

Annonces Bruno Bisang, Luzia Küng

Graphisme Clerici Partner Design, Zurich

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, [moneta@abs.ch](mailto:moneta@abs.ch)

Tirage de ce numéro 8400 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et si vous déménagez, veuillez nous communiquer votre nouvelle adresse via le système e-banking ou par téléphone.

Magazine en ligne: retrouvez les articles phares de moneta sur [moneta.ch](https://moneta.ch).

## N'est-ce pas un peu injuste?



«J'aime bien payer des impôts», m'a un jour affirmé un ami. Il avait délibérément choisi de voir les choses ainsi, de ne plus s'énerver en recevant la déclaration d'impôts, puis le bordereau.

Cela m'a d'abord impressionné. J'ai ensuite tout simplement adopté la même attitude: désormais, je paie mes impôts avec le sourire. Quand je remplis ma déclaration, je ne cherche pas l'optimisation à tout prix et m'acquitte des acomptes en ligne, tranquillement.

Mais cette attitude, je ne l'ai pas choisie seulement pour moins m'énerver dans la vie. En fait, je pense que fondamentalement, les impôts sont une bonne chose. Ils financent de nombreux services dont je profite régulièrement: les transports publics, l'école de mes enfants, la police qui me protège... Quelqu'un doit bien payer tout cela. Je suis aussi d'accord d'être imposé à un taux plus élevé que celles et ceux qui gagnent moins que moi. Même avec un revenu supérieur, il ne me faut pas davantage d'argent pour couvrir mes besoins de base. Je suis donc prêt à en partager une partie via l'État. Bien sûr, c'est plus facile à dire dans la mesure où j'ai toujours pu mettre suffisamment de côté afin de payer mes impôts. Je sais évidemment que cet argent sert parfois à financer certains domaines que j'apprécie peu, mais dans notre démocratie, mes intérêts comptent autant que ceux de beaucoup d'autres gens. Les dépenses de l'État se négocient en commun, tout comme la décision quant à qui doit y contribuer et dans quelle mesure.

Cela dit, l'idée de « négociation en commun » ne correspond sans doute pas tout à fait à la réalité. Les personnes très riches semblent généralement détester payer des impôts. Elles préfèrent garder le plus possible d'argent pour elles. Le système fiscal y remédie, mais seulement en partie. Ces particuliers ou entreprises paraissent aussi très au fait des moyens de changer à leur avantage le système fiscal ou d'échapper au fisc. N'est-ce pas un peu injuste?

En principe, le système fiscal pourrait être un bon outil pour façonner notre société, pour la rendre plus juste et plus durable. Ce numéro de moneta explore et décrypte – du moins partiellement – le potentiel de ce système. Pour que, toutes et tous, nous aimions peut-être davantage payer des impôts.

Simon Rindlisbacher

corédacteur en chef de moneta

moneta



Pour ne manquer aucun numéro et recevoir la lettre d'information de moneta: [moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter](https://moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter)



## À Pâques, on découvre le côté obscur du chocolat

Chez nous, le chocolat est disponible en abondance et à bon marché. Cela pourrait changer, vu l'envolée actuelle du cours du cacao, sa principale matière première. Une hausse notamment due à des pertes de récoltes liées à l'évolution du climat au Ghana et en Côte d'Ivoire. La situation s'aggrave pour les cultivatrices et cultivateurs, qui pourraient toutefois bénéficier de prix du marché plus élevés. Les zones climatiquement favorables à la culture du cacao se déplacent. Mais où surgiront de nouvelles plantations ? Là où l'on a rasé la forêt vierge pour son bois, faisant fi du réchauffement climatique ? Cela devrait-il nous amener à ne plus manger de chocolat pour cette raison ou à cause des conditions de travail, encore souvent abusives dans le secteur ? Autant de questions qui préoccupent les initiatrices et initiateurs d'un festival consacré à la loyauté dans le monde du chocolat. Une semaine avant Pâques et pour la troisième fois, l'invitation est lancée avec trois mots-clés : plaisir, jeu et information. (eb)

Dimanche 24 mars 2024 de 10 à 17h, Mühle Tiefenbrunnen, à Zurich. Programme sur [schoggifestival.ch](http://schoggifestival.ch) (en allemand et en anglais)

## La Ciguë reçoit le prix d'argent du World Habitat

La coopérative La Ciguë met, depuis plus de trente ans, des logements communautaires abordables à disposition de personnes en formation à Genève. À ce titre, elle a reçu en début d'année le Silver Award lors des World Habitat Awards (Prix mondiaux de l'Habitat). World Habitat est une organisation internationale à but non lucratif, qui œuvre pour proposer des logements décents à toutes et tous. Ces Prix mondiaux – décernés en partenariat avec ONU-Habitat – distinguent et mettent en lumière des idées, des projets et des programmes de logement innovants, exceptionnels et parfois révolutionnaires du monde entier. La BAS soutient la coopérative depuis ses débuts. (dr)

Informations détaillées sur [cigue.ch](http://cigue.ch)

## Écomutisme: la tendance se poursuit

Une enquête annuelle de South Pole l'avait démontré pour la première fois il y a deux ans, et cela s'est confirmé en 2023 : dans le monde entier, des entreprises décident de moins communiquer sur leurs objectifs climatiques. Elles pratiquent ainsi ce que l'on appelle l'écomutisme, ou « greenhushing » (« to hush » signifiant « se taire » en anglais). Pour son Rapport Net Zéro 2024, le bureau de conseil suisse South Pole a interrogé 1400 firmes de douze pays quant à leur engagement en faveur de la protection du climat. La plupart d'entre elles ont déclaré avoir intensifié leurs efforts, mais aussi vouloir en parler moins. L'une des raisons est qu'elles aimeraient être moins exposées aux contrôles ainsi qu'aux critiques des investisseurs et des médias. Selon South Pole, cette tendance pose problème, car on ne peut dès lors plus savoir si les entreprises tiennent leurs promesses. En outre, les pionnières sont moins visibles et n'incitent plus d'autres à les suivre. (sr)

Informations détaillées sur [southpole.com/fr/publications/destination-net-zero-report](https://southpole.com/fr/publications/destination-net-zero-report)



## Une nouvelle offre pour aller de l'avant

Nowtopia fournit un mode d'emploi pour rendre l'économie durable. Cette nouvelle plateforme présente des entreprises qui montrent qu'un autre type d'économie est possible. Avec des genres d'organisation reposant sur des valeurs, des modèles d'affaires durables et beaucoup d'engagement, ces firmes font la différence et amorcent ainsi – de manière exemplaire – le tournant de notre système économique. La BAS a rejoint la plateforme il y a peu. Nowtopia fait partie de l'offre « De 0 à 100 » avec laquelle le Fonds pionnier Migros encourage et met en réseau des entreprises dont le modèle d'affaires est porteur d'avenir. Si vous avez une idée ou un projet qui peut rendre le monde un peu meilleur, la plateforme propose un concentré de savoir-faire pour vous lancer. (kw)

Pour en savoir plus : [vonoauf100.org](http://vonoauf100.org) (en allemand et en anglais)

moneta est un magazine publié par la Banque Alternative Suisse (BAS) et préparé par une rédaction indépendante. Les articles de moneta ne reflètent pas forcément la position de la BAS, sauf dans les « pages de la BAS » ou dans les commentaires spécifiquement désignés comme tels.



# «Cadeau de Noël: 2,5 millions»

**Personne n'échappe à l'administration fiscale, et c'est elle qui connaît le mieux la population locale. Visite de l'office des impôts dans l'une des villes les plus riches du monde: Zurich.** Texte: Esther Banz

«Commençons par une devinette: quel était le taux marginal d'imposition aux États-Unis de 1935 à 1962?» Bruno Fässler, directeur de l'administration fiscale de la ville de Zurich

Dans l'opulente ville de Zurich, les bureaux de l'office des impôts se trouvent dans une tour. N'en concluons pas que son personnel bénéficie de la meilleure vue ni qu'il domine les autres services de la ville, en particulier ceux qui s'occupent (financièrement) des personnes défavorisées. Dans les faits, c'est exactement l'inverse: les services sociaux logent dans les étages supérieurs du centre administratif de Werd, alors que les services financiers sont aux étages inférieurs. Mais le rez-de-chaussée accueille sans distinction les citoyennes et citoyens qui doivent s'adresser aux deux offices, que ce soit pour cause de difficultés à remplir leur déclaration d'impôt ou de problèmes d'argent. Elles et ils peuvent obtenir des conseils, voire de l'aide aux guichets. Accessible tous les jours ouvrés, le service à la clientèle est surveillé et sécurisé. Ça n'a pas toujours été le cas. «Les

gens toquaient et entraient, tout simplement», se souvient Bruno Fässler, directeur de l'administration fiscale, qui nous guide. «Puis il y a eu de plus en plus d'incidents, avec des gens qui se comportaient de manière agressive et abusive.» Avocat, il travaille depuis trente ans à l'office des impôts de la ville de Zurich. Il a pris en 2012 les commandes du service, dont les 250 employées et employés traitent les centaines de milliers de déclarations d'impôt annuelles. La plupart le font pendant deux à trois jours sans problème depuis leur domicile, puisque tout arrive depuis longtemps sous forme numérique ou passe par le propre centre de numérisation de l'office. Les gestionnaires reçoivent automatiquement les dossiers sur lesquels travailler, avec des objectifs: chacune et chacun en évalue environ 2500 par an. Il faut en outre tenir le registre fiscal et percevoir les im-



pôts dus. Selon Bruno Fässler, le télétravail a permis d'augmenter la productivité. L'administration fiscale pouvait déjà tout transférer à domicile avant le confinement, pendant la pandémie de coronavirus.

### **Des recettes fiscales pour 3,5 milliards de francs**

Le jour de notre visite, beaucoup de personnes travaillent depuis chez elles. Le calme règne dans les couloirs et bureaux de la tour. Difficile d'imaginer qu'ici, les recettes fiscales s'élèvent à quelque trois milliards et demi de francs par an, soit environ dix millions par jour. Le produit intérieur brut de la ville de Zurich pèse plus d'un dixième de celui de la Suisse. Dans le monde, une bonne centaine de pays ont un PIB inférieur.

On doit tout de même bien entendre quelque part de bruit de l'argent... Bruno Fässler plonge la main dans la poche de son pantalon, mais au lieu de faire tinter de la monnaie, il en sort une clé et un badge. Les portes des étages et des bureaux sont nombreuses et bien sécurisées. Soudain, l'une d'elles s'ouvre sur un autre univers : aucun bruit de caisse, mais le grondement de machines. Nous voilà à l'imprimerie où règne une activité intense. Nous sommes en janvier et environ 260 000 déclarations d'impôt doivent parvenir aux contribuables d'ici la fin du mois. Tendus, des rouleaux de papier de plusieurs mètres de diamètre tournent à grande vitesse. Une machine imprime les données individuelles, une autre plie, ajoute les annexes et enfourne le tout dans une enveloppe. « Elle en prépare trois par seconde », s'exclame le directeur pour couvrir le vacarme. « Les annexes ne sont pas les mêmes dans toutes les enveloppes. » Le personnel surveille attentivement les machines et ce qu'elles impriment.

Au bout de ce processus automatisé, des caisses se remplissent de piles d'enveloppes prêtes à l'envoi. Ce courrier, personne n'aime le trouver dans sa boîte aux lettres.

Même en sachant que les impôts financent ce qui est coûteux et indispensable (hôpitaux, écoles, routes, sport, culture, information, savoir, recherche, etc.), qui n'est pas enclin-e à faire toutes les déductions imaginables au moment de remplir sa déclaration ? Pour Bruno Fässler, il est légitime de vouloir payer le moins d'impôts possible. Économiser, « voilà un objectif que nous avons toutes et tous, même en faisant nos courses ». Ce qui nous amène à parler de législation. Notre juriste a déjà regretté à plusieurs reprises que les héritages soient pratiquement exonérés d'impôt en Suisse.

Mais s'exprimer sur la politique fiscale n'est pas vraiment son rôle. Sa mission, avec son équipe, est plutôt de traiter des centaines de milliers de déclarations d'impôt, envoyer presque autant de bordereaux et appliquer la loi.

Ce discret sportif d'endurance – il a passé une partie de sa jeunesse dans l'équipe nationale de triathlon – reconnaît avoir bien changé après trente ans à l'administration fiscale : « Comme responsable des impôts, on peut rencontrer une retraitée qui doit fractionner ses

paiements parce qu'elle a du mal à joindre les deux bouts et, juste après, lire dans un autre dossier « cadeau de Noël : 2,5 millions de francs ». » Très différentes, ces deux personnes peuvent se croiser dans la rue et ont toutes deux le droit de mener une vie digne. M. Fässler y est sensible : « Vis-à-vis de l'État, tout le monde a exactement les mêmes droits et obligations. Et pourtant, nous devons parfois poursuivre en justice, pendant des années, des gens – certains très riches – qui refusent de s'acquitter de leurs impôts. J'ai vu une affaire durer dix-sept ans. La dernière instance nous a donné raison. Nous avons récupéré plus de trois millions de francs d'arriérés, ainsi que le remboursement de tous les frais de la procédure. »

### **Gagner un million à la loterie tous les samedis, pendant vingt ans**

Dans le bureau de Bruno Fässler, il y a une table de travail et une autre de réunion. Un écran accroché au mur surplombe cette dernière. Et notre hôte de reposer la même question que lors de notre première discussion au téléphone : « Quel était le taux marginal d'imposition aux États-Unis de 1935 à 1962 ? » Faute de réponse correcte, il lance sa présentation. Elle commence par quelques chiffres clés sur la Suisse, arrondis, sans fioriture :

**Fortune nette imposable totale 2100 milliards**  
**Avoirs des caisses de pension 1100 milliards**  
**Avoirs du 3e pilier A 130 milliards**

**Versements de l'AVS 46 milliards par an**  
**Dividendes versés 100 milliards par an**  
**Héritages 100 milliards par an,**  
dont 60 pour cent à des personnes de plus de 60 ans.

Et ce n'est pas fini :

**Recettes fiscales de la Confédération 80 milliards**  
**Recettes fiscales des cantons 50 milliards**  
**Recettes fiscales des communes 30 milliards**  
**Cotisations AVS (recettes) 35 milliards**

En ce qui concerne la répartition des richesses en Suisse : « Depuis 2005, le pour cent le plus riche de la population détient non plus 38, mais 44 pour cent de la fortune totale. » Les actions suisses ont rapporté en moyenne 10 pour cent par an ces 45 dernières années. Encore quelques chiffres terre à terre (avant que cela devienne amusant) ? Prenez l'effet des intérêts sur les fortunes à hauteur de plusieurs milliards. M. Fässler a fait le calcul : imaginons que X hérite d'actifs valant 6 milliards de francs à l'âge de 60 ans et investisse le tout en actions. Son rendement net moyen (après impôts de 50 pour cent) sera de 4 pour cent par an. Si X dépense chaque année 40 millions, sa fortune s'élèvera au bout de dix ans à 8,4 milliards (malgré les 400 millions dépensés). Après 25 ans, elle atteindra même 14,3 milliards (bien que X ait dilapidé un milliard pendant la même période). » »

»» En 2022, la famille Kamprad (Ikea) était la plus riche de Suisse, avec 55 milliards de francs. À la dixième place, la famille Blocher pesait 15 milliards. Là encore, Bruno Fässler s'est amusé avec une calculatrice (et ça devient drôle): pour disposer d'une fortune d'un milliard, il faudrait gagner un million à la loterie chaque samedi pendant environ vingt ans. C'est donc comme si la famille Blocher avait remporté à peu près 400 000 francs par semaine à la loterie depuis 1291. Et la famille Kamprad, 500 000 francs chaque samedi depuis la naissance du Christ.

À titre de comparaison (moins drôle): même pour les personnes qui ont travaillé dur toute leur vie durant, la rente AVS moyenne s'élève à quelque 1900 francs par mois, la rente LPP moyenne à environ 1600 francs pour une femme et 3000 pour un homme.

### L'effet d'aspiration des grandes fortunes

À la fin de sa présentation, Bruno Fässler répond à sa fameuse question du taux d'imposition marginal aux États-Unis: de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1962, il a été supérieur à 80 pour cent, parfois proche de 90. Tel est le niveau auquel a été taxée la dernière tranche de la progression de la fortune des plus riches Étatsuniennes et Étatsuniens. Le directeur de l'office compare les grandes fortunes à des aspirateurs qui se rempliraient d'argent plutôt que de poussière. Il appelle cela «l'effet d'aspiration du capital». On le devine: à partir d'un certain point, un capital ne peut que croître. Même s'il leur fallait reverser 90 pour cent de l'augmentation de leur fortune à la collectivité, les plus riches continueraient donc de s'enrichir.

Quand on l'interroge sur la psychologie des personnes qui refusent de payer des impôts (lire aussi en p. 5), Bruno Fässler finit par lâcher: «Parmi les gens que j'ai rencontrés, il y a des radins, et d'autres qui ne voient pas en quoi l'État les concerne.» Et certains de ces individus sont incroyablement pénibles, se considérant au-dessus des règles et lois ordinaires parce qu'ils ont de l'argent ou seraient particulièrement intelligents. Pourtant, ils font également partie d'un tout, d'un groupe; ils bénéficient de la paix sociale et du pouvoir de l'État. Cela exige des moyens, ce à quoi les impôts pourvoient.

Qu'on soit riche ou pauvre, impossible de faire comme si les impôts ne nous concernaient pas, insiste Bruno Fässler: «Certaines personnes omettent de remplir leur déclaration. Nous précédonc alors à une taxation d'office. Je recommande instamment de ne pas faire l'autruche! En cas de problème, demandez de l'aide à des proches ou à un service de conseil en matière d'endettement, comme Caritas. Vous pouvez aussi vous adresser à l'administration fiscale si vous ne savez plus quoi faire.» Car il faut bien comprendre une chose: «L'office des impôts ne vous oubliera pas!» •

## Deux mondes se côtoient

Dans l'opulente Suisse, l'écart se creuse depuis 2014. D'un côté, un nombre croissant de personnes riches et, de l'autre, toujours plus de personnes pauvres, malgré le fait qu'elles travaillent: dans tout le pays, celles-ci étaient 745 000 en 2021, soit 8,7 pour cent de la population. Dans la seule ville de Zurich, près de 18 000 citoyennes et citoyens ont reçu des prestations de l'aide sociale pour assurer leur subsistance en 2022. Les travailleuses et travailleurs pauvres ainsi que les personnes à faible revenu sont de plus en plus nombreuses et nombreux à quitter le centre-ville, surtout en cas d'expulsion de leur logement abordable. Les locataires qui les remplacent gagnent en moyenne 3623 francs de plus par mois, comme l'ont montré des chercheuses et chercheurs de l'EPFZ.

En s'adressant aux offices de statistique de la ville et du canton de Zurich, moneta a obtenu des chiffres sur les revenus imposables. Ils révèlent une augmentation simultanée du nombre de (super) riches. Ainsi, en 2000, 3,8 pour cent des célibataires et 8,6 pour cent des couples mariés disposaient d'une fortune de plusieurs millions. En 2020, la ville comptait 5,4 pour cent de célibataires (soit près de 11 000 personnes) et 15,3 pour cent de couples mariés (multi) millionnaires. Des chiffres plus ou moins similaires à ceux du canton. (eb)

Exclusivement  
sur  
moneta.ch

### Le prix de la civilisation: petite histoire de la fiscalité

Par Stefan Boss

À l'origine, les impôts servaient surtout à maintenir le pouvoir d'un État. Mais depuis le 20<sup>e</sup> siècle, la lutte contre les crises et la misère sociale est passée au premier plan. Comment est né le système fiscal moderne en Suisse? Quels ont été les événements déterminants? Et de quoi sera fait l'avenir?

À lire sur:  
[moneta.ch/histoire-impots](https://moneta.ch/histoire-impots)



# Le rêve d'un État minimal

**Les libertariennes et libertariens considèrent l'État comme un mal nécessaire à réduire au strict minimum. Quant aux impôts, il en faudrait peu, voire pas du tout.**

Texte: Roland Fischer

« Il n'y a pas de bon impôt », aurait affirmé un jour Winston Churchill. Une citation que le mouvement libertarien affectionne. Mais comme tant d'autres citations célèbres, elle est sujette à caution. Reste que Churchill aimait certainement moins les impôts que les cigares et la phrase suivante est bel et bien de lui: « Les impôts sont un mal – un mal nécessaire, mais un mal quand même, et moins il y en a, mieux c'est. »

## **Protéger la population, un point c'est tout**

Mais comment un État peut-il remplir ses caisses autrement qu'en prélevant des impôts? Les libertariennes et libertariens ont leur avis sur la question. Ce qui les préoccupe avant tout, c'est de savoir si elles ou ils peuvent vivre avec l'idée même d'un « État ». Ou, pour paraphraser Churchill: « L'État est un mal – un mal nécessaire », etc. Le Parti libertarien suisse (politiquement insignifiant) considère donc que la seule tâche légitime de l'État consiste à garantir les libertés des citoyennes et citoyens. Dans les milieux libertariens, on parle volontiers d'« État minimal ». Il lui reviendrait uniquement de protéger la vie, l'intégrité ainsi que les biens de la population.

Tel est le type d'État que Javier Milei ambitionne pour l'Argentine. Or, on n'abolit pas l'État d'un coup de baguette magique. Les tribunaux administratifs s'y opposent, les gens manifestent en masse et le passage de dix-huit à neuf ministères est pour l'heure suspendu. M. Milei a néanmoins été très chaleureusement accueilli au World Economic Forum de Davos.

## **Panarchisme: des gouvernements non territoriaux en concurrence**

En poussant le raisonnement encore plus loin, on peut imaginer l'État s'inscrire pleinement dans une logique de marché. De nécessité sociale, il deviendrait simple fournisseur de services, idéalement parmi d'autres. D'aucun-e-s appellent « panarchisme » le mélange de notions de gauche et de droite. Dans une panarchie, le contrat social conclu avec un gouvernement « ne serait ni hypothétique ni illusoire, mais concret, volontaire et révocable », selon les mots de Gian Piero de Bellis. L'an dernier, cet anarchiste de la première heure, originaire de Saint-Imier, a contribué à organiser le 150<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Internationale anti-autoritaire.

Dans la frange libertaire plutôt à droite de l'échiquier politique, il est parfois question d'anti-autoritarisme. On y qualifie les impôts de moyen de force étatique, d'accord auquel la population n'a pas souscrit. Cela évoque le mouvement des « Reichsbürger », lequel rejette l'État pour des raisons relevant davantage de l'ésotérisme et de la théorie du complot. Plus pragmatiques, les libertaires sont d'accord de payer pour les services dont elles et ils bénéficient. « Pas d'impôts » n'implique pas forcément de réduire les coûts de ce dont l'État s'occupe normalement.

## **« Disrupter » l'État**

En toute logique, ces idées orientées vers la performance économique font florès dans la technosphère. Dans la Silicon Valley, en particulier, on adore faire des propositions débridées sur la manière de « disrupter » l'État. L'outil préféré des apôtres de la libération technologique? Les cryptomonnaies, c'est-à-dire de l'argent affranchi du contrôle étatique.

La finalité serait-elle de favoriser l'évasion fiscale? Voyons ce qu'en dit le site web du Seasteading Institute, qui ambitionne de créer des pays flottants dans les eaux internationales. À la question « N'êtes-vous pas juste une bande de libertarien-ne-s qui essaient d'éviter de payer des impôts? », l'organisation donne une réponse purement technique: « Seasteading n'est pas un projet de société, mais une technologie qui permet à chacun-e d'expérimenter ses propres projets de société. » Une vision « métapolitique », donc? Il serait plus honnête de la qualifier d'« apolitique ». •

# «L'injustice actuelle plonge ses racines dans le colonialisme»

**La concurrence fiscale prive de nombreux États de moyens, par exemple pour financer la santé, l'éducation et la transition écologique. On attend des lois qui mettraient fin à ce système néfaste, dont souffrent en premier lieu les pays du Sud. L'ONU cherche désormais à promouvoir sa propre politique en matière d'imposition. Spécialiste en fiscalité et en finance chez Alliance Sud, Dominik Gross explique en quoi l'ONU pourrait faire de mieux que l'OCDE.**

Propos recueillis par Esther Banz

**moneta: Dominik Gross, les organisations de développement – dont vous incarnez la politique financière – revendiquent de longue date une autre politique fiscale à l'échelle mondiale. Pourquoi est-ce si important à leurs yeux?**

Dominik Gross L'économie est mondialisée. De grandes entreprises produisent par exemple des vêtements au Bangladesh pour des salaires très bas. Le coton utilisé peut provenir du Burkina Faso et les habits arriver sur les rayons ici, en Suisse. Or, actuellement, les règles fiscales internationales poussent les pays dans une lutte extrêmement déloyale en matière d'impôts.

**Comment se représenter cette lutte?**

Les entreprises ont généralement leur siège social dans les pays du Nord. Au moyen de règles d'imposition complexes, ces pays permettent de comptabiliser chez eux de la majeure partie du bénéfice des groupes, même s'ils ont été générés ailleurs. Les transnationales ne paient donc pas d'impôt là où est réellement créée la valeur ajoutée, mais là où la fiscalité sur leurs bénéfices leur est la plus favorable.

**Cette politique fiscale explique-t-elle pourquoi des pays jadis colonisés restent pauvres?**

La politique fiscale joue un grand rôle dans la répartition des richesses. Et, en effet, l'injustice actuelle plonge ses racines dans le colonialisme. On continue de voir en filigrane le modèle commercial colonial, qui consiste à exploiter les matières premières et la main-d'œuvre de pays tiers afin d'assurer la croissance économique des sociétés capitalistes du Nord. En Suisse, nous vivons largement aux dépens d'autres pays : 40 pour cent des recettes fiscales de nos multinationales proviennent de bénéfices réalisés ailleurs.

**Souhaitez-vous en finir enfin avec ce système injuste grâce à une meilleure réglementation de la politique fiscale internationale?**

Oui, il faut répartir plus équitablement les richesses à l'échelle mondiale. Pas seulement entre les pays, mais également à l'intérieur de ceux-ci : même dans des économies qui ont un produit intérieur brut bas, il y a des gens très fortunés. Ces personnes ne doivent plus pouvoir dissimuler leur argent dans des structures extraterritoriales, aussi appelées offshore. De tels procédés font perdre beaucoup de substance fiscale aux pays.

**Cet escamotage a-t-il toujours été aussi facile?**

Jusque dans les années 1970, il fallait payer une taxe, voire presque un droit de douane dans de nombreux pays pour importer ou exporter des capitaux. Beaucoup de transactions étaient soumises à autorisation. Faire sortir légalement des capitaux d'un pays coûtait donc bien plus cher.

**Qu'est-il advenu de ces droits de douane sur l'argent?**

Ils ont été abolis pratiquement partout depuis les années 1970. Cela s'explique en grande partie par la politique monétaire extrêmement libérale en vigueur à cette époque. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont mis en place des réformes de politique économique favorables aux investisseuses et investisseurs. Comme les pays du Sud ont peu de capitaux propres et qu'ils dépendent fortement des investissements directs étrangers, ils doivent se plier à des règles parfois nocives pour eux. Le FMI et l'OCDE ont d'ailleurs été constitués dès les années 1960 pour concurrencer l'ONU. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'y est ajoutée en 1995.

## Brève présentation :



Dominik Gross est spécialiste en politique fiscale et financière chez Alliance Sud, centre de compétence suisse pour la coopération internationale et la politique de développement. Dans la Berne fédérale et les réseaux mondiaux de la société civile, il s'engage en faveur d'une économie mondiale équitable. Le dumping

fiscal des multinationales, dont la Suisse profite largement aux dépens de nombreux pays du Sud, notamment, est l'un de ses principaux chevaux de bataille. Cet historien de formation et ancien journaliste (il a écrit entre autres dans l'hebdomadaire *Die Wochenzeitung*) vit à Zurich avec sa famille.



### **Pourquoi avoir voulu contrer l'Onu?**

Dans les années 1960, d'anciennes colonies ayant acquis leur indépendance sont montées en puissance au sein de l'Onu. Il est dès lors devenu difficile, voire impossible de continuer à ignorer leurs intérêts. Cela déplaisait évidemment aux pays du Nord. Ils ont alors délibérément affaibli l'ONU en confiant la politique économique mondiale à des organisations dans lesquelles le Sud avait moins de pouvoir.

### **L'ONU a donc une légitimité historique à s'impliquer davantage dans la politique économique...**

Tout à fait ! Il est absolument légitime de redonner à l'ONU du pouvoir en matière de politique économique, de chercher à en faire la principale plateforme multilatérale pour la politique fiscale mondiale.

### **Cela semble possible: fin 2023, une forte majorité d'États a approuvé une convention-cadre de l'ONU sur la fiscalité. Vous avez qualifié cette décision d'historique. Pourquoi?**

Parce que c'est la première fois qu'un forum véritablement mondial est créé et peut prendre des décisions juridiquement contraignantes. L'OCDE a revendiqué ce rôle jusqu'à présent, mais elle est noyauté par seulement 38 membres parmi lesquels dominent les anciens pays industrialisés du Nord. À l'Onu, tous les pays pourront désormais négocier et déterminer sur pied d'égalité les règles de la politique fiscale internationale.

### **Peut-on établir une comparaison avec la convention sur le climat?**

Oui, une convention telle que celle sur le climat est nécessaire afin que l'ONU puisse créer une plateforme capable de prendre des accords contraignants. En 2024, il faudra définir le contenu de la convention et déterminer comment et dans quel délai organiser les négociations.

### **Qui soutient cette initiative et qui s'y oppose?**

Les pays économiquement forts de l'OCDE – hormis ses membres d'Amérique latine et quelques autres – s'opposent fermement à une solution impliquant l'ONU. Les guerres

en Ukraine et au Moyen-Orient ont instauré une nouvelle compétition entre la Chine, la Russie et l'Occident. Nous verrons aussi derrière qui se rangera le Sud. Parallèlement, l'Occident ne prend pas ou n'a pas pris au sérieux les intérêts des pays du Sud dans la lutte contre la crise climatique ou la pandémie. Tout cela a permis à ces pays de faire front commun à l'ONU et a rendu possible le succès de leur vote sur la convention fiscale.

### **En Suisse, la plupart des gens pensent que le problème fiscal mondial est résolu, qu'il y a désormais une justice fiscale: l'an dernier, une forte majorité d'Helvètes ont approuvé l'impôt minimum de l'OCDE de 15 pour cent.**

Précisément 78 pour cent des votantes et votants.

### **La droite bourgeoise et même l'UDC ont estimé que cet impôt minimum était une bonne chose. Et le PS s'y est opposé. «Le monde à l'envers!», se sont dit beaucoup de gens. En gros, pourquoi l'introduction de l'impôt de l'OCDE n'améliore-t-elle pas la situation des pays du Sud?**

Parce que la majeure partie des recettes fiscales supplémentaires va dans les poches des pays dont la politique de dumping prive les autres de leur substance fiscale. La Suisse fait évidemment partie des premiers. Chez nous, les recettes supplémentaires pourraient même revenir aux entreprises par des voies détournées.

### **Comment cela?**

Par exemple si l'on réduit le taux d'imposition marginal des cadres supérieurs (lire aussi «Cadeau de Noël: 2,5 millions» en p. 4) ou si l'on rembourse aux groupes des avances d'impôts fictives. C'est d'autant plus choquant que nous allons au-devant de gros problèmes. Aujourd'hui, il faudrait investir massivement, entre autres dans l'écologie. En outre, le monde glisse de plus en plus vers la droite, le fascisme menace en de nombreux endroits. Les gens ont besoin de perspectives, alors on devrait miser sur l'éducation!

### **Tous les espoirs reposent désormais sur la convention fiscale de l'ONU et son devenir. Qu'en attendez-vous?**

J'espère voir venir prochainement de nouvelles règles fiscales concrètes, fondées dans l'idéal sur un modèle simple appelé «imposition globale des sociétés». Les bénéfices des différentes sociétés nationales d'un même groupe ne seraient dès lors plus imposés séparément dans chaque pays. Ils s'additionneraient à l'échelle mondiale et seraient répartis entre les États concernés en fonction de différents facteurs (travail, chiffre d'affaires, nombre d'usines, etc.). Les entreprises n'auraient ainsi plus la possibilité de délocaliser leurs bénéfices là où les taux d'imposition sont les plus bas. Elles seraient tenues de payer des impôts là où elles travaillent et consomment réellement. Le Nord cherchera à rester dans le système de l'OCDE, le Sud préférera forcément l'ONU. La question sera donc de savoir quel système l'emportera. •



# Le système fiscal suisse

Texte: Simon Rindlisbacher

## Impôts sans contrepartie directe

Les impôts sont les contributions versées à l'État par des personnes morales ou physiques. Elles financent les coûts relevant de la collectivité sans donner droit à une contrepartie directe. La majeure partie des recettes fiscales de la Confédération va au domaine de la sécurité sociale, lequel inclut par exemple les dépenses liées à l'AVS ou au subventionnement des primes d'assurance maladie. De nombreux cantons consacrent l'essentiel de leurs recettes au secteur éducatif.

### Recettes fiscales

de la Confédération, des cantons et des communes en 2021

- Impôts sur le revenu des personnes physiques 59,4 milliards
- Taxe sur la valeur ajoutée 23,6 milliards
- Impôts sur les bénéfices des personnes morales 22,9 milliards
- Impôts sur la fortune des personnes physiques 8,7 milliards
- Autres impôts 39,6 milliards



Source: Administration fédérale des finances  
AFF - statistique financière

## Trois échelons de souveraineté fiscale

En Suisse, la Confédération, les cantons et les communes prélèvent des impôts. La Constitution stipule quels impôts la Confédération et les cantons peuvent prélever. Quant aux cantons, ils déterminent les impôts que les communes peuvent prélever.

Nombre d'impôts différents  
aux trois échelons étatiques réunis

# Plus de 30

Il existe en Suisse plus de 30 impôts et taxes différents. Certains sont prélevés aux trois échelons étatiques (par ex. l'impôt sur le revenu). D'autres sont prélevés à deux échelons (comme la taxe sur les chiens) ou à un seul (par ex. la taxe de séjour).

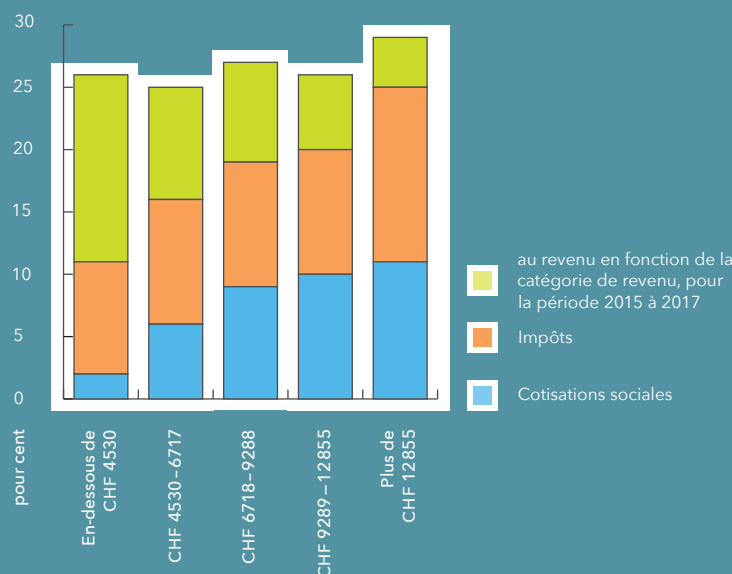
## Impôts au sens strict et au sens large

Selon l'Administration fédérale des contributions, outre les droits de douane, tout ce qui contient le mot « impôt » ou « taxe » dans sa désignation constitue un impôt: impôt sur le revenu ou le bénéfice, taxe d'exemption de l'obligation de servir, taxe sur la valeur ajoutée ou encore impôt sur les maisons de jeu, par exemple. Une définition plus large peut également inclure les dépenses de transfert comme les primes d'assurance maladie ou cotisations AVS. La loi impose de payer aussi ces taxes sans obtenir de contrepartie directe.

## Qui paie combien?

Il existe différentes sortes d'impôts. Ils sont linéaires quand leur pourcentage est fixe, par exemple sur les bénéfices et le capital des entreprises, dans la plupart des cantons. Quant aux impôts progressifs, ils tiennent compte de la capacité économique: si l'on gagne ou possède davantage, on en paie un pourcentage plus important. C'est notamment le cas de celui sur le revenu. À l'inverse, les impôts dégressifs pèsent proportionnellement plus sur les revenus et fortunes modestes. Si l'on considère la prime d'assurance maladie comme un impôt, elle est dégressive, puisqu'elle ne change pas en fonction du revenu. Les réductions de primes dont bénéficient les familles adoucissent cependant cette dégressivité.

Prélèvements obligatoires par rapport  
au revenu en fonction de la catégorie de revenu,  
pour la période 2015 à 2017



Source: OFS - enquête sur le budget des ménages (EBM)

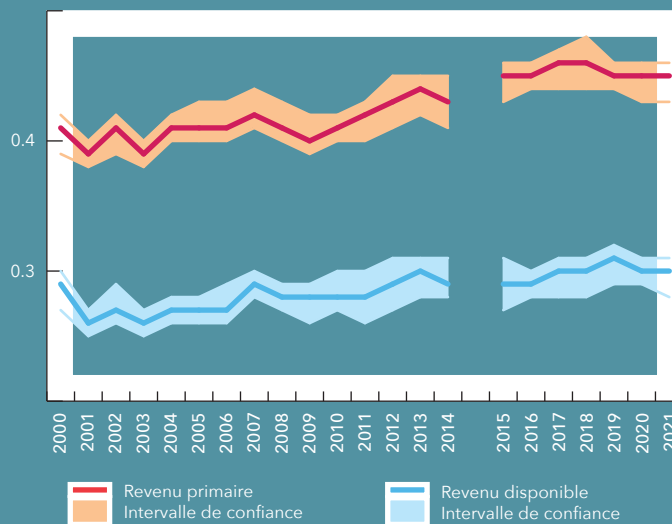
## Réduire les inégalités ...

En plus de financer la collectivité, les impôts doivent contribuer à compenser et corriger les inégalités de revenus. En Suisse, ces derniers font l'objet d'une imposition progressive, ce qui diminue bel et bien les inégalités. Par rapport à d'autres pays, toutefois, la concurrence fiscale est considérée comme exacerbant les inégalités: les personnes à hauts revenus peuvent établir leur lieu de résidence là où le taux d'imposition leur est le plus favorable. Grâce à des dépenses ou revenus de transfert comme l'AVS, la Suisse s'en sort relativement bien en matière de redistribution des revenus par des mécanismes publics. L'inégalité de fortune y dépasse largement celle de revenu, également en comparaison européenne.

Le graphique montre la répartition des revenus en Suisse et met en évidence l'effet des mécanismes de redistribution des revenus par l'État: le revenu primaire (revenu du travail et du capital) est réparti bien plus inégalement que le revenu disponible (après prise en compte des prestations et dépenses de transfert).

\*Le coefficient de Gini peut prendre toutes les valeurs entre 0 et 1. 0 indique une égalité parfaite, alors que 1 indique une inégalité extrême.

## Évolution de l'inégalité des revenus mesurée par le coefficient de Gini\*



Note: Les résultats à partir de 2015 ont été recalculés avec le modèle de pondération révisé. Source: OFS - Enquête sur le budget des ménages (EBM)

## ... et inciter

Les taxes ont un effet incitatif quand elles grèvent certaines marchandises comme le mazout ou l'alcool. Leur renchérissement fait baisser la demande. Les recettes des taxes d'incitation ne rejoignent pas la caisse générale de l'État, mais sont affectées à des fins déterminées ou remboursées à la population, par exemple via l'assurance maladie.

## L'impôt sur la fortune, une spécialité

Contrairement à la Confédération, les cantons et communes imposent la fortune des personnes physiques en plus de leur revenu. De nombreux autres pays – dont l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et plus récemment la France – ont renoncé à l'impôt sur la fortune. Cela dit, en 2021, il n'a représenté en Suisse que 4 pour cent du total des recettes fiscales.

## Un paradis fiscal?

La Suisse passe souvent pour un paradis fiscal. Une réputation justifiée, si l'on compare sa quote-part fiscale (importance des recettes fiscales et cotisations de sécurité sociale par rapport au produit intérieur brut) à celle d'autres pays. En tenant également compte des cotisations aux assurances sociales non étatiques ainsi que des émoluments pour actes administratifs ou taxes hospitalières, la charge fiscale des personnes à haut revenu est plus élevée en Suisse que la moyenne des pays de l'OCDE. Il en va tout autrement pour les entreprises, qui bénéficient ici d'un taux d'imposition moyen parmi les plus bas du monde.

Charge fiscale de personnes à haut revenu, mesurée au produit intérieur brut



Source: IWP | Formation

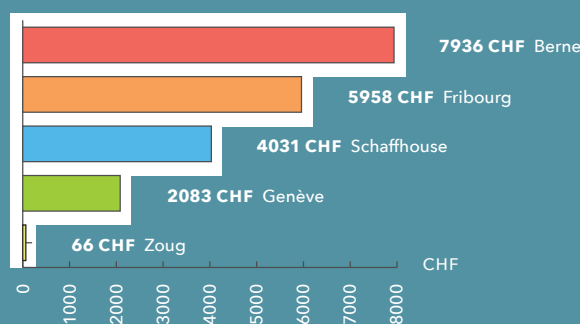
## Revenus du capital favorisés

Les revenus du capital des personnes physiques sont relativement peu imposés dans notre pays. Certes, les dividendes sont imposables en tant que revenus, mais uniquement si l'on détient moins de dix pour cent de l'entreprise. Les gains sur biens mobiliers privés (par ex. actions ou voitures) sont exonérés d'impôt, contrairement à la plupart des pays de l'OCDE. Il n'y a pas d'impôt fédéral sur les successions, pour lesquelles les cantons ont fortement réduit leurs barèmes depuis quelques dizaines d'années. Le plus souvent, les héritages dans le cercle de la famille proche (parents, par ex.) sont exonérés.

## 26 législations fiscales

La charge fiscale de la Suisse varie considérablement entre les cantons. Chacun applique sa propre loi fiscale et impose différemment le revenu, la fortune, les héritages, les gains en capital et immobiliers ainsi que d'autres objets fiscaux.

Charge fiscale selon le lieu de résidence d'un couple avec deux enfants et un revenu annuel de 100 000 francs



Source: OFS - Enquête sur le budget des ménages (EBM)



# Difficile de sauver le climat avec des taxes

**Avec le système fiscal, l'État peut créer des incitations à mieux respecter l'environnement. En théorie, du moins, car à ce jour, presque toutes les tentatives de réforme fiscale écologique ont fait chou blanc en Suisse. Pourquoi?**

Texte: Katharina Wehrli

Les taxes ont un important effet régulateur pour la transition écologique. Avec des incitations fiscales destinées aux entreprises et aux particuliers, un gouvernement peut encourager ou dissuader les comportements qui respectent l'environnement ou qui lui nuisent. Prenons le kérosène utilisé dans le transport aérien international: il est exonéré de l'impôt sur les huiles minérales, ce qui favorise fiscalement les vols polluants. Voilà l'une des nombreuses incitations pernicieuses du système fiscal actuel. Mais comment concevoir ce dernier afin que le respect de l'environnement fasse du bien à la fois à nos consciences et à nos finances?

«Consommer des ressources devrait coûter nettement plus cher», assène Irmi Seidl. Économiste de formation, elle dirige l'unité de recherche en sciences économiques et sociales à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Son travail porte sur la façon dont devrait être organisée une économie qui sert les êtres humains tout en préservant les ressources naturelles. «Les économistes s'accordent sur la nécessité d'internaliser les coûts externes. En d'autres termes, les conséquences néfastes d'une marchandise, d'un service ou d'une activité ne devraient pas être reportées sur la collectivité, mais payées par celles et ceux qui en sont à l'origine. Le système fiscal permettrait cela.»

## **La fiscalité actuelle encourage une croissance polluante**

Hans Christoph Binswanger, économiste suisse démissionné en 2018, a posé les bases d'une refonte écologique des systèmes fiscaux. Au début des années 1980 déjà, il imaginait une réforme fiscale écologique. Celle-ci consisterait, ainsi que l'explique Irmi Seidl, à «taxer davantage l'utilisation de ressources et alléger la charge fiscale sur le travail. En outre, il serait judicieux d'augmenter les impôts sur le capital et les successions.» Comme la plupart des pays, la Suisse impose aujourd'hui principalement le travail, les revenus du capital et la consommation (surtout au moyen de la TVA). Les taxes environnementales atteignent moins de 5 pour cent du total des recettes fiscales, alors que l'imposition des revenus du travail rapporte 11,6 fois plus (chiffres de 2021).

La lourde taxation du travail par l'impôt sur le revenu et les cotisations sociales présente plusieurs inconvénients. Écologiquement, d'abord: les entreprises ont intérêt à remplacer autant que possible le coûteux travail humain par des processus automatisés et numérisés, d'où une croissance économique néfaste pour l'environnement. Or, mettre des machines à la place des gens appelle la croissance... afin de créer de nouveaux emplois pour les personnes au chômage. Alors on attire des entreprises, on fait passer des terrains en zone constructible, on réalise des routes, bâtiments et autres infrastructures. Fortement taxer le travail n'est toutefois pas la seule manière d'encourager la croissance économique: de nombreux avantages fiscaux la stimulent dans des domaines tels que l'énergie, l'agriculture, les transports ou encore l'urbanisation. Voilà pourquoi Irmi Seidl juge nécessaire d'analyser l'ensemble du système fiscal pour y déceler les incitations qui dopent la croissance et nuisent à l'environnement.

### Trois leviers pour agir sur la consommation de ressources

S'il veut augmenter le coût de la consommation de ressources et récompenser les comportements écologiques par le biais de la fiscalité, l'État dispose de trois leviers. Premièrement, supprimer les exemptions fiscales défavorables à l'environnement. Deuxièmement, créer des incitations positives à respecter la nature, par exemple dans les domaines du logement et de la mobilité. Troisièmement, rehausser et étendre les taxes environnementales existantes, comme celle sur le CO<sub>2</sub>. La Suisse impose aujourd'hui les combustibles fossiles (mazout, gaz naturel) à hauteur de 120 francs par tonne de CO<sub>2</sub>, mais pas les carburants fossiles (essence, kérosène).

Contrairement à l'impôt sur les huiles minérales – dont une partie alimente la caisse générale de la Confédération et une autre est affectée aux transports routier et aérien –, la taxe sur le CO<sub>2</sub> se veut incitative. Elle retourne en grande partie à l'économie et à la population. Mais les montants reversés par le biais des caisses maladie, plutôt modestes (une soixantaine de francs par personne), suscitent peu d'attention. Pour favoriser les comportements respectueux du climat, la taxe sur le CO<sub>2</sub> devrait être nettement plus élevée. L'agence fédérale allemande pour l'environnement a calculé que les coûts externes des émissions seraient internalisés à partir de 180 euros par tonne de CO<sub>2</sub>. Mais cela ne vaut pas pour le transport aérien, car le CO<sub>2</sub> rejeté dans la stratosphère est trois fois plus nocif. En ce qui concerne le kérosène, le CO<sub>2</sub> devrait donc être taxé autour de 540 francs par tonne, selon Irmi Seidl.

Les taxes d'incitation comportent toutefois un risque fiscal. Quand elles sont efficaces, la consommation de la ressource taxée diminue... et avec elle les recettes de l'État. On doit dès lors prévoir des modèles où la taxe augmente et/ou l'étendre à d'autres ressources. Mme Seidl souligne qu'outre les énergies fossiles, on devrait grever aussi certaines matières premières naturelles: «Il n'existe aujourd'hui pratiquement aucune taxation sur le gravier, le bois, l'eau et tous les minéraux que nous importons. La faiblesse de leur coût entraîne un gaspillage énorme.»

### Toutes les réformes échouent

Plusieurs tentatives de rendre le système fiscal plus écologique ont eu lieu dans notre pays, surtout au début du millénaire. Qu'il s'agisse d'initiatives populaires (comme celle des Verts «pour garantir l'AVS – taxer l'énergie et non le travail!») ou des propositions de la Confédération. Toutes ont échoué dans les urnes. La dernière volonté de réforme d'envergure remonte aux années 2010: le Département fédéral des finances d'Eveline Widmer-Schlumpf avait alors élaboré un projet de réforme fiscale écologique. Il prévoyait de taxer toutes les sources d'énergie – combustibles, carburants, électricité – dès 2050. Ce système d'incitation aurait successivement remplacé les subventions attribuées jusqu'alors aux énergies renouvelables.

Attaqué de toutes parts, le projet a sombré devant le Parlement en 2015. Tandis que la droite rechignait à ac-

## «La taxe d'incitation est impopulaire justement à cause de sa grande transparence»

par Katharina Wehrli

L'«écotaxe» était un projet ambitieux porté par Eveline Widmer-Schlumpf, ancienne ministre des Finances. Il s'agit de la dernière grande tentative de réforme fiscale écologique de la Confédération. Son objectif: accélérer la transition énergétique en Suisse grâce à un système incitatif global. Martin Baur dirige le domaine Politique

économique et monétaire de l'Administration fédérale des finances. Il explique ce que visaient les plans de réforme de l'époque, quelles résistances les ont fait échouer et où se trouvent – selon lui – les meilleurs leviers fiscaux pour accélérer la transition énergétique en Suisse. À lire sur : [moneta.ch/impots-ecotaxe](http://moneta.ch/impots-ecotaxe)

cepter de nouvelles taxes environnementales, la gauche refusait d'abandonner les subventions en vigueur. La reprise du Département des finances par Ueli Maurer a définitivement relégué au fond d'un tiroir les projets de réforme écologique.

### La puissance des groupes de pression

Pourquoi a-t-on jusqu'à présent autant de peine à réorganiser le système fiscal helvétique selon le principe du pollueur payeur, où qui consomme le plus de ressources paie le plus? «Dans toute réforme fiscale, certaines et certains y perdent, alors que d'autres y gagnent», rappelle Irmi Seidl. «Dans le cas d'une réforme écologique, celles et ceux qui ont le plus à perdre – tout particulièrement dans les secteurs pétrolier et automobile – disposent de puissants relais de leurs intérêts.» Les groupes de pression sont actifs surtout dans les deux grands partis de droite. L'UDC combat systématiquement les projets écologiques, souvent à coups de campagnes de votation à plusieurs millions de francs, et souvent avec succès. On l'a vu en 2021 avec la loi sur le CO<sub>2</sub>, qui prévoyait une augmentation et une extension modérées de la taxe carbone: elle a échoué de peu en votation.

Les grandes associations économiques, à l'instar du PLR et du quotidien zurichois NZZ, s'opposent aussi en général aux réformes fiscales écologiques. Irmi Seidl se souvient que l'économiste Hans Christoph Binswanger disait «la NZZ est toujours favorable aux réformes fiscales écologiques, à l'exception de toutes celles qui sont proposées». Elle sourit: «Il y a du vrai, là-dedans. Vu que certains secteurs perdraient forcément des plumes en cas de réforme fiscale, ils attaquent différents points de détail dans les projets, et le tout finit par être remis aux calendes grecques.»

La Jeunesse socialiste vient de déposer l'initiative «pour l'avenir». Peut-être sera-elle l'occasion de relancer, en profondeur, le débat sur l'accélération de la transition écologique au moyen de la fiscalité en Suisse. L'initiative veut imposer à 50 pour cent les successions supérieures à un montant exonéré de 50 millions. Elle prévoit également de réinvestir les recettes dans des mesures de protection du climat. Ça devient urgent. •

Exclusivement  
sur  
moneta.ch



# Dépasser la polémique sur la «jalousie»

**Membre de l'association taxmenow, Johann Hug milite pour taxer davantage le fameux « pour cent le plus riche » au sommet de la pyramide. Il a longtemps ignoré qu'il en faisait lui-même partie.**

Propos recueillis par Roland Fischer

## ***moneta : Johann Hug, pourquoi vous cachez-vous derrière un pseudonyme ?***

Johann Hug Avant tout parce que je manque d'expérience avec les médias. Je ferais sûrement mieux de défendre notre cause sous mon vrai nom, mais j'aimerais d'abord me rendre compte de l'ampleur de l'écho médiatique.

## ***Ce n'est donc pas pour garder le secret sur votre richesse ?***

Je ne suis pas du genre à exhiber ma fortune : vous ne me verrez jamais rouler en Ferrari. Mais mon entourage connaît ma situation financière, je n'ai pas grand-chose à dissimuler à ce propos. Le tabou sur les questions d'argent m'indispose.

***On pourrait aussi appeler « discrétisation » cette habitude très suisse de ne pas parler d'argent. Avez-vous toujours su que vous apparteniez à une catégorie à part ?***

Non, pas vraiment. Je travaille dans l'informatique, où les salaires sont tellement élevés que ma situation privilégiée ne sautait pas aux yeux. Il en serait sûrement allé bien autrement si j'avais eu un emploi à bas revenu.

## ***Parce que vous avez également un matelas bien garni.***

Oui. Quand je pense à l'argent, je le mets dans des cases : il y a celui que je gagne moi-même, et puis il y a la fortune familiale, sorte de revenu sans prestations. Elle représente au moins la moitié, voire les deux tiers de mon patrimoine. J'ai donc pu épargner et investir – fructueusement – de l'argent très tôt. Difficile d'acquérir ce savoir-faire financier si l'on a les poches vides à la fin du mois.

## ***Vous disposez alors aussi de votre propre capital ?***

N'est-ce pas logique ? Travailler dur, cela rapporte. En Suisse, c'est une vertu fondamentale, une chance qui s'offre à chacune et chacun.

## ***Ne perçois-je pas comme un ton sarcastique ?***

Oui. Petit à petit, j'ai compris que ma carrière devait elle aussi beaucoup à ma situation familiale. Un double héritage, si j'ose dire. Ma famille m'a donné la possibilité de faire de bonnes études, d'avoir un environnement stable, avec des parents qui avaient suffisamment de temps à me consacrer.

L'association **taxmenow** est née à l'initiative de personnes fortunées dans les pays germanophones. Son visage le plus connu est celui de Marlene Engelhorn, héritière de BASF. L'association veut participer au débat

sur la justice fiscale du point de vue des plus riches. Elle vise à promouvoir un système fiscal qui assure une redistribution démocratique et transparente tout en renforçant le bien commun.

**Ce dont vous parlez ici s'appelle le «classisme», sujet dont on parle peu en Suisse. Comme vous l'avez dit, nous aimons croire que tout le monde a les mêmes chances de s'enrichir.**

Je me souviens du moment où j'ai remarqué que quelque chose clochait. Après m'être penché sur l'état de mes finances, j'ai découvert que les moyens dont je disposais m'auraient permis de vivre pendant dix ans sans avoir à lever le petit doigt. À même pas trente ans, cela m'a paru un peu dingue. Et c'est devenu encore plus absurde quand j'ai reçu un gros héritage. En me comparant à des gens de mon âge et en pensant aux objectifs que l'on peut choisir pour sa vie, j'ai réalisé que j'avais déjà à peu près tout. Ça m'a énervé, parce que j'aime l'idée qu'il faille se bouger pour obtenir quelque chose.

**C'est ce qui vous a amené à réclamer davantage de justice fiscale avec taxmenow. Un combat difficile. Savez-vous quel niveau d'imposition de vos pairs permettrait d'assurer une véritable égalité des chances?**

Nous avons des idées, bien sûr, mais je ne crois pas être le mieux placé pour avancer un chiffre concret. Au sein de l'association, nous voudrions éviter que ce soit, une fois encore, les plus riches qui conçoivent le système. Nous avons de toute façon besoin d'une fiscalité fortement progressive. Il faudrait définir les modalités concrètes sur la base de l'avis de spécialistes.

**L'idée de redistribution n'est-elle pas centrale?**

Oui, elle incarne la mission de taxmenow. Notre volonté commune est que les exigences légales évoluent à l'échelle sociale. Et nous estimons que les impôts sont un bon moyen de redistribuer plus équitablement les richesses.

**Que pensez-vous des initiatives de dons à grande échelle comme «Giving Pledge»?**

Cela nous rend sceptiques. Quand une personne fortunée fait un don – même considérable –, rien ne change dans le système. Les recettes fiscales sont le seul moyen de décider collectivement et démocratiquement de l'usage de l'argent: voulons-nous par exemple consacrer davantage à l'éducation ou aux énergies renouvelables?

**Mais contrairement à un don, vous ne pourriez alors plus choisir vous-même une destination «utile» pour votre argent.**

C'est vrai, mais je n'ai pas de problème à laisser la majorité décider, même si elle choisit de dépenser l'argent pour, disons, un grand événement sportif qui me passionne peu. Quand j'entends des critiques à l'encontre de la politique de dépenses de l'État, je rétorque volontiers ceci: montrez-moi les dépenses réellement déraisonnables d'un État, montrez-moi le yacht de 300 mètres qu'il s'est offert.

**Même sans être déraisonnable, l'État peine à répondre judicieusement aux défis actuels. N'auriez-vous pas les moyens de lancer, par exemple, des projets environnementaux efficaces sans passer par la politique?**

D'accord, on peut agir plus rapidement et plus efficacement quand on décide de façon univoque à quoi consacrer les

fonds; la complexité et la lenteur des processus démocratiques sont sûrement des inconvénients. Mais si beaucoup de gens utilisent intelligemment leur argent, ils sont au moins aussi nombreux à s'en servir à des fins douteuses ou en tout cas pas dans l'intérêt général.

**Êtes-vous surpris que militer pour payer davantage d'impôts puisse sembler si provocateur?**

Les médias s'intéressent beaucoup à taxmenow, c'est vrai. Nous en rions et prétendons parfois que l'association a été créée juste pour couper l'herbe sous les pieds de cette polémique sur la «jalousie». Voilà bien un argument massue pour éviter de discuter honnêtement de fiscalité! Notre association est allée au WEF de Davos et y a récolté des signatures de personnes prêtes à payer davantage d'impôts. Cela nous a valu un reportage au téléjournal.

**Difficile d'imaginer taxmenow participer au WEF! Avez-vous reçu une invitation officielle?**

Non, l'association s'est simplement mêlée à la foule, avec une pancarte, et a cherché à engager la discussion, à attirer l'attention sur le sujet.

**Cela fonctionne-t-il? Quand vous attirez l'attention, les mentalités évoluent-elles? Ou votre activisme est-il seulement un exercice alibi?**

D'après mon expérience, même des personnes riches ne rejettent pas forcément nos principaux arguments. Il me semble que le débat commence à prendre de l'ampleur. Bon, peut-être moins en Suisse, où les inégalités sociales sont encore discrètes. Mais en Allemagne, par exemple, je vois déjà un changement de mentalité. Ou du moins une évolution dans la bonne direction.

**Quels sont les objectifs politiques de l'association?**

Nous n'avons pas de calendrier précis. Nous cherchons avant tout à amener les gens à se poser des questions. Peut-être n'est-il finalement pas si important de se focaliser sur ce que nous aurons réalisé dans dix ou vingt ans – c'est en tout cas ainsi que je conçois ce type d'activisme. L'idée est de mettre en lumière des facettes problématiques de la société. Et c'est encore mieux si ce sont des personnes très riches qui le font, car le projecteur est alors plus lumineux. •



**Centenaire du SCI Suisse**  
100 ans d'engagement  
commun pour la paix



## PAYER DES IMPÔTS: UN ACTE RICHE EN SENS ET EN POTENTIEL

Commentaire de Rico Travella,  
membre de la direction générale de la BAS

**Éviter que des avoirs non déclarés finissent sur des comptes numérotés: voilà l'une des raisons qui ont incité à créer la BAS. Bien que la stratégie de l'argent blanc se soit généralisée depuis lors, des scandales fiscaux continuent d'éclater ici et là. Est-ce si douloureux de payer des impôts? Ne forment-ils pas le ciment du modèle suisse, avec sa cohésion sociale et son fossé pas trop vertigineux entre riches et pauvres? Ne sont-ils pas un moyen d'orienter notre société vers la durabilité?**



Photo: fotifabrik.ch

Rico Travella

Direction d'entreprise / membre de la direction générale

La fiscalité est un gouvernail. Impôts et taxes assurent la justice et la cohésion sociales. Ils contribuent à réduire les conflits dans la société et à servir ses aspirations (par exemple avec la santé, l'écologie, la prévoyance). L'optimisation fiscale demeure pourtant un sujet brûlant.

### Depuis sa fondation, la BAS mise sur une stratégie de l'argent blanc

Malgré sa stratégie et son engagement en faveur de l'argent blanc, le numéro un du secteur financier vante, sur son site internet, son savoir-faire en matière d'opti-

malisation fiscale. Il s'agit bien entendu de conseils dans un cadre de ce que permet la législation, mais les banques suisses ont parfois débordé de ce cadre. On se souvient du scandale retentissant avec les États-Unis, qui ont pu démontrer que des banques suisses avaient activement démarché des citoyennes étasuniennes et citoyens étasuniens afin de les aider à échapper à l'impôt dans leur pays. Presque toutes (!) les banques commerciales suisses (y compris les plus petites, les coopératives, et même celles en mains de collectivités de droit public) ont donc dû, par la suite, négocier des accords avec les autorités fiscales de l'Oncle Sam. La BAS, quant à elle, ne craignait rien, car elle mise sur une stratégie de l'argent blanc depuis sa naissance. Celle-ci remonte à une époque où les scandales bancaires étaient légion et le blanchiment d'argent monnaie courante, si l'on peut dire. Contrairement à d'autres établissements, la BAS n'a jamais encouragé l'évasion fiscale. Aujourd'hui encore, des affaires judiciaires surgissent en France ou en Allemagne, tel le scandale des CumEx. Les tribunaux sont alors amenés à s'intéresser à des produits et activités de prestataires de services financiers suisses, dont l'objectif est d'échapper aux impôts. Si leur créativité en la matière est surprenante, cette énergie pourrait être mieux utilisée. Par exemple pour promouvoir des flux financiers responsables, c'est-à-dire ne plus prêter d'argent ni en investir dans des entreprises et des pays dont les agissements nuisent à l'environnement et à la collectivité.

### La BAS paie beaucoup d'impôts

Au moment de l'acquisition de Crédit Suisse par UBS, l'hebdomadaire économique *Handelszeitung* martelait que les grandes banques étaient des contribuables importants, que les salaires et bonus considérables dans ces établissements avaient aussi un impact positif. Que dire de la BAS en matière d'impôts? Elle n'octroie pas de bonus, verse des salaires modérés et applique la règle du «1:5» (selon laquelle le rapport entre le salaire le plus bas et le plus haut est limité à un facteur 5), avec de la marge, puisque l'écart s'élevait actuellement à 1:3,7. La BAS ne fait pas non plus de gros profits, car elle se contente de bénéfices suffisants et les utilise





Illustration: art.l.schock

afin de devenir plus stable et innovante. Néanmoins, comme elle augmente régulièrement son capital, son ratio de fonds propres est supérieur à la moyenne, nettement au-delà des exigences du strict régime des petites banques. Au 31 décembre 2023, ce ratio non pondéré atteignait 9,8 pour cent, alors que le minimum requis est de 8 pour cent (notons que le mastodonte UBS affichait 5,15 pour cent). Les impôts sur le capital propre étant dus quel que soit le résultat de l'exercice, la BAS verse des sommes substantielles au fisc, même quand elle ne fait pas de bénéfice. Pour 2023, elle paiera environ 6,1 millions de francs d'impôts. Si elle voulait optimiser sa fiscalité, elle éviterait d'accumuler un tel capital propre.

#### Piloter avec les impôts

Revenons au sens des impôts et à leur fonction de pilotage... La politique fiscale de l'État oriente les investissements de sa population et de son tissu économique. Les déductions fiscales sur les placements dans la prévoyance – c'est-à-dire les deuxième et troisième piliers – visent à assurer l'indépendance dans les vieux jours. La possibilité de déduire des impôts ce qu'on a dépensé pour l'entretien de biens immobiliers a pour objectif de préserver le parc immobilier et de favoriser sa rénovation durable. Des domaines dans lesquels il est logique, pour la BAS, que le législateur soit actif. Une rénovation qui diminue l'empreinte écologique d'un bâtiment est un bon investissement pour les générations futures. Renforcer la prévoyance privée réduit la probabilité, pour la collectivité, qu'une partie de la population vieillissante s'appauvrisse.

La taxe sur le CO<sub>2</sub> prélevée depuis 2008 a, elle aussi, un effet incitatif: celui d'économiser les combustibles fossiles. Depuis 2022, une tonne de CO<sub>2</sub> coûte 120 francs par an. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), « cela correspond à des recettes annuelles de quelque 1,2 milliard de francs. En affectant un tiers des recettes (450 millions de francs au maximum) au Programme Bâtiments, la Confédération et les cantons soutiennent les assainissements énergétiques et le

recours aux énergies de chauffage renouvelables. Par ailleurs, 25 millions de francs sont utilisés pour alimenter le fonds de technologie, qui encourage les entreprises innovantes. » Les deux tiers restants des recettes sont redistribués aux entreprises et à la population. La BAS arrondit la ristourne qu'elle reçoit et en fait don à la Fondation suisse pour le climat (klimastiftung.ch), dont elle a participé à la création. Cette dernière réunit aujourd'hui plus de trente entreprises partenaires. Elles appuient des projets de PME qui contribuent à protéger le climat en Suisse et au Liechtenstein.

Mais les impôts ne servent pas toujours à orienter les actions là où nous pensons que ce serait souhaitable. Ainsi, il n'existe pas encore d'incitation en matière de placements financiers. La fiscalité traite indistinctement les placements durables ou conventionnels, même si les gains qu'ils rapportent profitent de l'externalisation des impacts écologiques et sociaux. Savoir dans quelle mesure il convient d'élaborer des incitations fiscales en faveur des placements durables, afin d'orienter les investissements, relève du débat politique. Notre clientèle a déjà manifesté son intérêt pour cette question. Une autre voie qui nous semble judicieuse consisterait à fixer – enfin! – un prix à payer pour l'utilisation des ressources naturelles. Celui-ci compenserait leurs impacts sociaux selon le principe du pollueur-payeur. De quoi modifier sensiblement les rendements et réorienter quasi automatiquement les décisions d'investissement.

#### INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

# UN EXERCICE 2023 FRUCTUEUX

L'an dernier, tous les secteurs de la Banque Alternative Suisse ont progressé. Elle a bouclé l'exercice sur un bénéfice de 1,5 million de francs, notamment grâce à un fort accroissement du volume des crédits. Les activités de placement de la Banque suscitent toujours un grand intérêt. Texte: Julia Barriga

## BAS en chiffres

Nombre de client(e)s  
**44 248 +1,97%**

Avoirs de la clientèle  
**CHF 2 165 000 000  
+6,97%**

Nombre de preneuses  
et de preneurs de crédit  
**1 244 +1,88%**

Prêts à la clientèle  
**CHF 1 826 000 000  
+9,5%**

Part des prêts dans  
un secteur d'encourage-  
ment de la BAS (base  
limites de crédit utilisées)  
**87,0% +2,3%**

Nombre d'actionnaires  
**9 429 +3,12%**

Nombre d'employé-e-s,  
y c. apprenti-e-s  
**159 +3,25%**

Total du bilan  
**CHF 2 480 000 000  
+6,78%**

Fonds propres  
**CHF 297 900 000  
+5,86%**

Ratio de fonds propres  
(non-pondérés du risque)\*  
**9,8% -2,0%**

Charges d'exploitation  
**CHF 26 100 000  
+2,76%**

Résultat de l'exercice  
(Bénéfice)  
**CHF 1 500 000  
+54,45%**

\*En raison de la participation au régime des petites banques, le ratio des fonds propres pondéré n'est plus indiqué.

Illustration: art.l.schock



La Banque Alternative Suisse (BAS) a réalisé un exercice fructueux. Fin 2023, elle comptait 44 248 clientes et clients, 853 de plus qu'en 2022. Elles et ils ont confié à la Banque des avoirs pour un total de 2,165 milliards de francs, en hausse de 6,97 pour cent. Le bilan a augmenté en conséquence, de 6,78 pour cent, pour atteindre 2,480 milliards de francs. « Je vois dans cette augmentation une preuve de la confiance sans faille vis-à-vis de la BAS et de son modèle d'affaires socio-écologique. Nous en éprouvons beaucoup de gratitude », relève Etienne Bonvin, membre de la direction générale de la BAS.

La Banque a réalisé 1,5 million de francs de bénéfice en 2023: 538 386 francs de plus qu'en 2022. Cette augmentation tient essentiellement à trois facteurs. D'abord, la BAS a pu accroître considérablement son volume de crédit, en particulier dans le financement des maîtres d'ouvrage d'utilité publique et des énergies renouvelables. Ensuite, le revirement des taux a favorisé le produit des intérêts. Enfin, la BNS a rémunéré les avoirs des banques commerciales pour la première fois de son histoire, en septembre 2022, et elle a rehaussé ses taux à deux reprises en 2023. Le produit des intérêts en faveur de la BAS est donc passé à 4,9 millions de francs au total, en augmentation de 4,6 millions. Les revenus des opérations de commissions et de prestations de service ont aussi poursuivi leur hausse, de 6 pour cent.

## 87 pour cent de projets à valeur ajoutée

« Le revirement des taux d'intérêt est un grand soulagement. D'un point de vue économique, il a permis à la BAS de réaliser l'un des meilleurs résultats annuels de son histoire », commente Tanja Reuter, membre de la direction générale de la Banque. Elle est ravie qu'une part importante des revenus supplémentaires provienne des activités de crédit: « Cela montre que nous avons pu investir une plus grande partie des fonds que nos clientes et clients nous confient dans des projets créant de l'impact et ancrés dans l'économie réelle. »

Les crédits accordés par la BAS s'élevaient à 1,826 milliard de francs fin 2023, en augmentation de 9,5 pour cent par rapport à 2022. La Banque a octroyé 87 pour cent de ses prêts à des projets et entreprises qui apportent une valeur ajoutée sociale ou écologique, selon ses critères d'encouragement. Ce peut être sous la forme de logements abordables, d'énergies renouvelables, d'agriculture et de PME durables. Les 13 pour cent restants sont allés à des projets qui répondent aux exigences minimales strictes de la Banque, n'enfreignant aucun de ses critères d'exclusion.

## Bonne performance du fonds de durabilité maison de la BAS

La BAS a également poursuivi sa progression en matière de placements durables. Fin 2023, l'équipe de conseil

en placement administrait 3096 personnes ou institutions pour un total de 1,268 milliard de francs, 38,5 millions de plus qu'en 2022. La fortune du fonds «ABS Living Values - Balanced Fund» a augmenté de 11,1 pour cent pour s'établir à 97,0 millions de francs. Le fonds de placement maison de la BAS a terminé l'année 2023 avec une performance positive, se classant au 38<sup>e</sup> rang sur 123 parmi les fonds de la catégorie «Balanced» en Suisse, selon la plateforme Citywire.

Le nombre d'actionnaires de la BAS est passé à 9429, soit 285 de plus qu'à fin 2022. Pendant la même période, les fonds propres ont augmenté de 5,68 pour cent pour atteindre à 297,9 millions de francs. La BAS présente ainsi un taux de fonds propres non pondérés de 9,8 pour cent, ce qui la place au-dessus de la moyenne: le régime des petites banques impose un minimum de 8 pour cent. «Nous sommes donc nettement au-delà des exi-

gences et pouvons continuer à développer la Banque sur une base solide», constate Etienne Bonvin.

#### Bonne évolution attendue aussi en 2024

Pour 2024, la BAS s'attend à continuer de grandir et d'évoluer favorablement, aussi bien en ce qui concerne les résultats économiques que son impact positif sur l'environnement et la société. Elle souhaite investir en particulier dans la numérisation ainsi que dans le personnel, avant tout pour augmenter les ressources dans le conseil à la clientèle. Malgré ces dépenses planifiées, la BAS prévoit un résultat positif, même s'il n'atteindra probablement pas le niveau élevé de 2023.

**Le rapport annuel 2023 de la BAS est disponible en version intégrale sur [bas.ch/rg2023](https://bas.ch/rg2023).**

## UNE NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BAS



Photo: fotfabrik.ch

**Valérie Anouk Clapasson**

Vice-présidente du conseil d'administration de la BAS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Valérie Anouk Clapasson a repris la vice-présidence du conseil d'administration (CA) de la BAS. Elle succède à Albi Wuhrmann, qui reste membre du conseil. Titulaire d'une licence en sciences de la communication et des médias ainsi que d'un MBA Executive de l'Université de Zurich, Valérie Anouk Clapasson fait partie du CA de la BAS depuis mai 2020. Directrice de la coopérative Kalkbreite, à Zurich, elle veille à ce que le CA prenne en compte les besoins des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, segment important de la clientèle de la Banque.

**Vous pouvez lire un portrait détaillé (datant de 2020) sur [moneta.ch/clapasson](https://moneta.ch/clapasson)**



### INVITATION À LA

## 33<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BAS

**Vendredi 17 mai 2024 à 14 heures, à l'Umweltarena de Spreitenbach**

#### Principaux points à l'ordre du jour

À l'ordre du jour de la prochaine AG figurent, notamment, l'élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration, diverses modifications statutaires et une adaptation des lignes directrices. Le conseil d'administration propose en outre la nomination d'éthix - laboratoire d'éthique de l'innovation en tant qu'organe de contrôle éthique, pour un mandat de trois ans.

Les actionnaires recevront, dans les délais prévus, une invitation personnelle avec l'ordre du jour détaillé ainsi que tous les documents requis.

#### Ouverte aussi aux non-actionnaires

Même si vous ne possédez pas d'action de la BAS, celle-ci vous invite cordialement à participer à son assemblée générale.

Inscrivez-vous par courriel à [gv-ag@bas.ch](mailto:gv-ag@bas.ch) ou par téléphone au 062 206 16 16.



# LA RÉGION DE SARGANS SE CHAUFFE AU BOIS

**Pizol Energie SA approvisionnera en chaleur à distance renouvelable une partie des trois communes saint-galloises de Wangs, Mels et Sargans. Sa centrale de chauffe au bois de Wolfriet devrait démarrer en automne 2024. La Banque Alternative Suisse a contribué à la réalisation du réseau de chaleur en qualité de partenaire financière.**

Texte: Béatrice Koch

Remplacer des dizaines de chauffages à énergie fossile par une production de chaleur centralisée à base de bois régional: telle est la raison d'être du réseau de chaleur privé Pizol Energie SA. Il appartient à trois entrepreneurs: Paul Scherrer, propriétaire d'une entreprise de chauffage et sanitaire à Berschis (commune de Walenstadt), Josef Gall, entrepreneur forestier à Berschis, et Hans Fäh, installateur électrique à Unterterzen. Le trio réalise actuellement son projet dans la zone commerciale de Wolfriet, à Vilters-Wangs. Le système de chauffage à plaquettes de bois avec réseau de chaleur alimentera, en énergie thermique renouvelable, différents bâtiments dans les communes de Wangs, Mels et Sargans. Objectif des trois fondateurs est quasiment atteint: mettre la centrale en service et approvisionner les premières clientes et premiers clients en chauffage urbain à l'automne 2024. Les travaux de bétonnage de la centrale se sont achevés six mois environ après le début des travaux en août dernier. La chaudière à bois, le système de condensation des gaz d'échappement, l'électrofiltre, le réservoir tampon et la chaudière à mazout - destinée à assurer la production en cas d'urgence ou aux heures de pointe - sont déjà sur place. Quant au réseau de canalisations, il est en cours de construction. La majeure partie des 7,5 kilomètres de conduites sera sous terre lors de la mise en service l'automne prochain.

## Un site idéal à Wolfriet

Au printemps 2022, la bourgeoisie de Wangs a accordé à Pizol Energie SA un droit de superficie sur une parcelle de près de 11 000 mètres carrés à Wolfriet. C'était la condition pour que les exploitants puissent concrétiser leur projet de réseau de chaleur au bois. «Le site est idéal pour nous», confirme Paul Scherrer. Plusieurs gros clients sont à proximité immédiate: Pizol Center, Pizol Park, Riet Center, un magasin Jumbo Markt, Pfister Meubles et Bauhaus. De plus, la parcelle se trouve à l'intersection des trois communes de Wangs, Mels et Sargans, qui toutes font partie de la zone de chalandise. Le site de Wolfriet a d'autres atouts: bien desservi par les transports publics, ce qui facilite la livraison des plaquettes de bois, il est éloigné de toute zone résidentielle où d'éventuelles émissions sonores ou olfactives pourraient constituer une nuisance. Les centres commerciaux proches seront raccordés au réseau de chauffage, tout comme l'ensemble des installations scolaires et communales de la zone de desserte, la salle de sport, le centre d'entretien et le service cantonal de la circulation, le centre d'entretien autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) ainsi que différents immeubles résidentiels et bâtiments commerciaux.



Photo: mäd

L'accumulateur de chaleur garantit un fonctionnement fiable tout au long de l'année.



La chaudière à plaquettes de bois, d'une puissance d'environ 2,5 MW, fournit la majeure partie de l'énergie de chauffage.

#### Des émissions réduites tout au long de l'année

Un ensemble de bâtiments – comprenant une halle technique et un entrepôt de plaquettes de bois – est en cours de construction. Le combustible viendra majoritairement de forêts et scieries de la région. S'y ajouteront des coupes de bois sur les talus d'autoroute par l'Office fédéral des routes (OFROU) ainsi que de petites quantités de bois usagé provenant du magasin de bricolage tout proche. Pizol Energie SA estime à 19 000 mètres cubes ses besoins annuels en bois. D'après Paul Scherrer, « le niveau d'équipement actuel remplacera, chaque année, 1,4 million de litres de mazout. Cela correspond à une baisse des émissions d'environ 3 800 tonnes de CO<sub>2</sub> pour la même période. » L'installation produira autour de 12 000 mégawattheures d'énergie utile par an, permettant de chauffer 800 maisons individuelles. Un système de condensation des gaz de combustion extrait jusqu'aux calories contenues dans les fumées, et un électrofiltre assure le respect des limites strictes en matière de particules fines. « Grâce à un accumulateur de chaleur d'à peu près 60 mètres cubes, nous pouvons garantir un fonctionnement continu en toute saison », promettent les exploitants.

Les négociations avec les autorités et les propriétaires fonciers, l'obtention des permis de construire dans chacune des trois communes desservies, l'attribution et le contrôle des travaux, la prospection de la future clientèle : autant de démarches chronophage, reconnaît M. Scherrer, d'autant plus qu'il doit également s'occuper de sa propre entreprise. Si un calendrier serré a pu être respecté, c'est avant tout parce qu'il dispose d'une longue expérience et d'un solide savoir-faire en matière de chauffages à distance et de leur exploitation. Ensuite, Pizol Energie SA bénéficie en outre du soutien d'Urs Zwingli, spécialisé dans les réseaux de chaleur, avec son bureau d'ingénieurs Calorex SA. Ce dernier

a notamment contribué à la construction du réseau à distance de Wattwil dans le Toggenburg, qui fonctionne depuis 2016 et sert de modèle à l'installation de Wangs. Enfin, les trois fondateurs sont des entrepreneurs prospères et bien implantés dans la région. Ils ont l'habitude de prendre des décisions rapidement, même parfois certains risques. Par exemple, pour remédier aux longs délais de livraison, ils ont commandé la chaudière à bois avant d'avoir déposé la demande de permis de construire. « Nous voulions que les choses avancent vite », confirme Paul Scherrer. Les clientes et clients ne sont d'accord de signer un contrat qu'avec la certitude que le projet sera mené à bien. « Voilà pourquoi, dès le début, il était clair pour nous que travailler sur une base privée était la seule stratégie qui nous permettrait de réaliser le réseau de chaleur. »

#### Un partenaire financier efficace

Le projet de réseau de chaleur à partir de bois, énergie renouvelable, leur a ouvert grand les portes des autorités et de la clientèle potentielle. La Banque Alternative Suisse (BAS) a contribué à ce que le projet se concrétise aussi rapidement, comme le souligne M. Scherrer : « La BAS, avec sa simplicité, a été une chance pour nous. » Elle finance la centrale de chauffe et son réseau de chaleur par un crédit de 9 millions de francs. M. Scherrer se souvient avoir reçu une première proposition de financement deux jours seulement après la soumission de son plan d'affaires à la BAS. « Et, en plus, elle était largement meilleure que toutes les propositions faites par d'autres banques ! » La BAS pose certes des questions pointues, mais dans le but de bien comprendre les intérêts des clientes et clients. « La communication se fait toujours d'égal à égal », apprécie l'entrepreneur. « Pour nous, la BAS n'est pas juste une banque, mais une véritable partenaire. »

# LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

## l'info à vos côtés

COMPRENDRE  
LE MONDE,  
AGIR ENSEMBLE



**-30%** sur nos abos  
aux membres de nos  
réseaux partenaires

[lecourrier.ch/offres](https://lecourrier.ch/offres)

Inscrivez-vous maintenant!



## MétamorpHouse

Le bureau d'architectes LUTZ transforme une parcelle avec villa pour offrir cinq logements.



Visite guidée  
Mercredi, 17 avril 2024, 18.45–20.15 heures

Inscription jusqu'au 15 avril  
sur [habitatdurable.ch/evenements](http://habitatdurable.ch/evenements)

[www.habitatdurable.ch](http://www.habitatdurable.ch)

A FILM BY PAWO CHOYNING DORJI  
WRITER & DIRECTOR OF ACADEMY AWARD NOMINEE  
LUNANA

# THE MONK AND THE GUN

«Une comédie satirique pleine d'humour sur la démocratie et la violence.»

THE HOLLYWOOD REPORTER

DÈS LE  
17 AVRIL  
AU CINÉMA



ACADEMY AWARDS 2024  
SHORTLISTED  
BEST INTERNATIONAL  
FEATURE FILM

trigon-film

**CODHA**



COOPÉRATIVE  
DE L'HABITAT  
ASSOCIATIF

## « INVESTISSEZ ET DONNEZ UN SENS À VOTRE ÉPARGNE ! »



Soutenez l'économie locale avec un placement éthique et écologiquement responsable dans l'habitat coopératif.

Conditions du dépôt: durée au choix de 2 ans (1%), 5 ans (1.25%) et 8 ans (1.5%)

CODHA - Immeuble Rigaud (GE):  
Prix de la Distinction Romande d'architecture automne 2018  
Prix de « European Architecture Awards » 2020 - catégorie « Co-living-residential »  
Prix de l'immobilier Romand 2022: Prix spécial durabilité et écologie du bâtiment

Plus d'infos sur  
[www.codha.ch](http://www.codha.ch)

## Des impôts pour la vitalité

**Certaines localités touristiques de montagne manquent de plus en plus de logements pour les familles et les personnes qui y travaillent. Pontresina (GR) est l'une d'elles. Une nouvelle taxe pour «résidentes et résidents secondaires» vise à préserver la vie du village. Nora Saratz Cazin, présidente de la commune, explique la démarche.**

Propos recueillis par Esther Banz

**moneta: Nora Saratz Cazin, présentez-nous Pontresina. À quoi ressemble la localité?**

**Nora Saratz Cazin** C'est une commune vivante et ensoleillée, dans les Alpes grisonnes. Contrairement aux stations alpines plus récentes, on vit ici en famille, parfois depuis plusieurs générations. Les autochtones sont de nature joviale et accueillante. Nous avons d'ailleurs une longue tradition d'accueil: le plus ancien hébergement date du 17<sup>e</sup> siècle. On proposait alors des lits à celles et ceux qui commerçaient entre l'Italie et la Suisse sur la Via Valtellina.

**Pontresina est-elle toujours aussi accueillante?**

Oui, Nous avons environ 2400 lits d'hôtel, 230 logements de vacances ainsi que des résidences secondaires privées et un camping. Environ 2100 personnes vivent à l'année dans le village. Seulement 42 pour cent des logements sont encore utilisés comme résidences principales. La construction de résidences secondaires a vraiment

démarré dans les années 1960-1970. Honnêtement, nous, habitantes et habitants, en avons beaucoup profité. Nous commençons tout juste à mesurer les inconvénients d'un tel engouement.

**La loi fédérale sur les résidences secondaires, en vigueur depuis huit ans, permet de transformer en résidences secondaires les logements qui existaient avant l'acceptation de l'initiative (2012). Cela a-t-il augmenté la pression?**

Et comment! Notre ancien système ne fonctionne plus. En Engadine, chaque commune avait une loi qui encourageait la création de résidences principales. La loi fédérale sur les résidences secondaires a remplacé ces réglementations. Cela a entraîné une forte demande de logements régis par l'ancien droit et, depuis 2012, presque aucune nouvelle résidence principale n'a vu le jour.

**Tel n'était pas l'objectif de l'initiative sur les résidences secondaires...**

Elle en avait deux à l'origine: diminuer le nombre de résidences secondaires et stopper l'étalement urbain. Pour maintenir le second objectif, les initiatrices et initiateurs – peut-être sans penser aux conséquences – ont fait des concessions aux partis bourgeois et accepté un compromis sur l'ancien parc immobilier. La pression sur ce dernier a donc beaucoup augmenté et il en a résulté davantage de résidences secondaires.

**Qu'advient-il quand on ne trouve pas de logement abordable dans une commune?**

Les familles avec enfants sont les premières à partir. Chez nous, sur les 269 enfants nés entre 2010 et 2022, cinquante ne sont déjà plus là. Ce n'est pas dû uniquement à l'emplacement du logement: les familles qui recherchent davantage d'espace quand elles s'agrandissent ne trouvent rien d'abordable. Parfois, des propriétaires résilient des baux pour vendre leurs logements ou les louer à des touristes.

**Les personnes âgées sont-elles aussi touchées?**

Oui, et cela me désole de voir des gens qui se sont enracinés ici et y ont longtemps payé des impôts devoir partir après avoir atteint un certain âge.

**En parlant d'impôts, vous misez désormais sur une taxe sur les résidences secondaires afin de garantir les résidences principales. Est-ce la meilleure solution?**

Nous l'ignorons encore. Nous cherchons des moyens de redonner envie aux autochtones de louer des biens immobiliers. Et nous voulons financer la fondation que nous avons créée pour préserver les résidences principales et en augmenter le nombre. La taxe sera un jour due sur chaque logement utilisé comme résidence secondaire, peu importe qui en est le propriétaire, qu'il s'agisse de personnes habitant à Pontresina ou y ayant seulement une résidence secondaire.

**Votre processus invite les «résidentes et résidents secondaires» à participer en faisant d'autres propositions. Quelles ont été les réactions?**

Nous tenons à ouvrir le débat et avons reçu plus de sept cents remarques! Beaucoup de gens ont conscience de l'interdépendance. La valeur des résidences secondaires est directement liée à l'offre dans le village, aux services et aux personnes qui les fournissent.

**Les taxes sont évidemment impopulaires, mais on dirait que vous avez réussi un véritable tour de force: attirer largement l'attention – jusqu'en plaine – sur les problèmes que doit urgemment résoudre une commune de montagne pour demeurer attrayante, et cela au moyen d'un projet fiscal.**

Je l'espère! Nous aimerions sensibiliser les gens à cette évolution qui peut faire basculer la vie d'une commune.

L'invitée en quelques mots:

Photo: m3d



**Nora Saratz Cazin** est née en 1981 à Pontresina, dans une famille faisant partie d'une dynastie locale. Elle a étudié le droit à Zurich, où elle a travaillé plusieurs années avant de revenir sur sa terre natale avec son mari et ses enfants. Membre du PVL, elle a été élue présidente de la commune en 2021.